Le Monde
JEUDI 25 JANVIER 2018

Vers une nouvelle répartition des missions entre Etats et entreprises

A l'occasion du Forum économique mondial de Davos, un collectif de chefs d'entreprise et d'experts appelle à l'invention d'un capitalisme renouvelé et responsable

PAR COLLECTIF

Plus de 3000 représentants d'une centaine de pays animent ces jours-ci les débats du Forum économique mondial, à Davos, pour « créer un avenir commun dans un monde fracturé », thème retenu cette année. Davos 2018 est coprésidé par sept femmes, parmi lesquelles Isabelle Kocher, directrice générale d'Engie et, notamment, administratrice de l'Institut du capitalisme responsable (ICR), think tank animé par les signataires de ce texte.

Nous sommes conscients de l'état du monde et des nombreuses menaces auxquelles les nations peinent à trouver des réponses. Les acteurs politiques « éclairés » ont besoin d'alliés solides. L'entreprise et la société civile pourraient constituer cet appui. Si l'entreprise ne représente certes pas l'intérêt général, la durabilité de son modèle de croissance la légitime comme partenaire efficace.

Une nouvelle répartition des missions se profile. Les Etats, qui voient leurs ressources financières se raréfier, continuent à réguler mais ils modifient leur mode d'intervention. Pour faire avancer les grandes causes environnementales ou sociales, ils nouent des partenariats avec les entreprises désireuses de s'impliquer davantage dans les domaines de la responsabilité. Les Etats peuvent s'en remettre à leurs savoir-faire, leurs capacités à innover, à déceler et financer les technologies et les talents. L'impulsion politique reste indispensable mais, avec l'entreprise, elle a trouvé un moteur décisif. Quand l'impulsion d'entreprises pionnières débouche sur la généralisation d'initiatives efficaces pour la société, l'Etat doit intervenir dans un second temps pour les inscrire dans un cadre réglementaire pérenne.

« LE DANGER EST QUE LES ENTREPRISES "CLASSIQUES", DÉCOURAGÉES PAR LA SUSPICION, SE DÉMOBILISENT »

L'engagement des entreprises nécessite cependant l'inflexion de deux tendances majeures. D'abord, cet engagement doit pouvoir s'appuyer, par un lien plus direct avec ses actionnaires, sur un nombre croissant d'investisseurs « responsables », s'inscrivant dans la durée et intégrant des critères de responsabilité. Ensuite, cet engagement doit être reconnu comme légitime et sincère par l'opinion publique et ses relais, la rentabilité de l'entreprise étant un préalable à toute répartition de richesses.

VISION OBSOLÈTE

A côté des entreprises « classiques », un autre modèle se développe : celui de l'économie sociale et solidaire. Ces deux mondes sont complémentaires et veulent travailler de concert. L'opinion publique devrait soutenir cette volonté. Il n'y a pas, d'un côté, des entreprises présumées vertueuses, légitimes sur le territoire de la responsabilité, et de l'autre, des entreprises forcément coupables parce que profitables. Cette vision manichéiste obsolète est dangereuse pour la collectivité. Seules les entreprises – et leurs chaînes d'approvisionnement – ont l'efficacité opérationnelle et la surface financière pour produire de la richesse et créer des emplois dans une quantité telle qu'elle puisse être redistribuée.

Ainsi ressort cette étrange contradiction. L'image de l'entreprise est souvent médiocre, pénalisée par les comportements de certains acteurs à l'origine d'un accroissement excessif des inégalités sociales et d'une exploitation mal maîtrisée des ressources naturelles. Et pourtant l'humanité lui doit en grande partie d'être sortie de la pauvreté extrême. La richesse produite par habitant a bondi au moment de la révolution industrielle. Depuis 250 ans, c'est l'entreprise qui est à l'origine de l'essentiel de la valeur créée puis redistribuée, grâce aux profits, en salaires et en impôts, ces derniers finançant les services publics : école, université, centres de recherche, hôpitaux, infrastructures... Certes l'entreprise des débuts n'avait pas consciemment l'intention de lutter contre la pauvreté – il s'agissait d'un résultat naturel de la bonne gestion – mais l'entreprise de 2018, elle, est bien consciente de sa responsabilité au service de plus de cohésion sociale, de partage, d'engagement et de créativité.

La responsabilité doit être stimulée non par la régulation, mais par une vraie reconnaissance et une étroite collaboration avec les Etats, dans la durée. Le danger est que les entreprises « classiques » – surtout les plus grandes –, découragées par la suspicion, se démobilisent, réduisent leurs ambitions et se contentent d'un respect mécanique de la réglementation. Beaucoup – pas assez – intègrent heureusement de mieux en mieux leur intérêt bien compris à un partage plus équilibré de la richesse créée, entre le capital financier qui est abondant, le capital humain qui les porte, et le capital naturel, essentiel mais de plus en plus rare. Sachons leur dire que nous avons besoin d'elles.

Créons cet écosystème où Etats, entreprises et investisseurs inventeront un capitalisme renouvelé, moins financiarisé et moins liquide, respectueux du temps long, bref, responsable. Favorisons l'accès de tous au capital, afin que les intérêts des citoyens, des entreprises et des investisseurs rejoignent l'intérêt général. Voilà un combat où la France peut rayonner sur la scène internationale comme moteur du progrès ! ■

¶
Cette tribune émane de l'Institut du capitalisme responsable, *organisation indépendante à but non lucratif et centre de recherche.*
Signataires au sein du conseil d'administration : **Caroline de La Marnierre,** *directrice générale et fondatrice de l'ICR ;* **Sophie Boissard,** *DG de Korian ;* **Jean-Louis Chaussade,** *DG de Suez ;* **Clara Gaymard,** *cofondatrice de Raise, société d'investissement ;* **Isabelle Kocher,** *directrice générale d'Engie ;* **Michel Landel,** *DG de Sodexo ;* **Frédéric Mazzella,** *président-fondateur de Blablacar ;* **Gilles Schnepp,** *PDG de Legrand.*
Signataires au sein du collège d'experts : **Philippe Audouin, Viviane de Beaufort, Pierre Bollon, Arnaud de Bresson, Geneviève Férone Creuzet, Jean-Marc Guesné, Chris Hollis, Anne-Marie Jourdan, Marie-Christine Mahéas, Soumia Malinbaum, Ysé Masquelier, Olivier de Pembroke, Philippe Peuch-Lestrade, Eliane Rouyer-Chevalier, Floriane de Saint Pierre, Jean-Charles Vernhet, Stéphane Voisin.**